

fournissent des emplois à long terme. Et un gouvernement ne peut créer ces emplois en accroissant le déficit. Cela j'en suis convaincu.

Dans certaines circonstances un déficit se justifie; cela je l'ai déjà dit, mais j'estime que dans d'autres circonstances, je suppose que Keynes m'appuierait, nous devrions songer à réduire le déficit voire à le supprimer.

Je m'excuse d'être si long, mais j'aurais une dernière chose à dire concernant les propos de mon collègue qui a parlé du rôle de l'opposition au Sénat.

Je signale que nous sommes 21 du bon côté et 70 de l'autre, ou selon le point de vue, 70 du bon côté et 21 de l'autre. Quoi qu'il en soit, je suis bien conscient du fait que mon honorable collègue détient la majorité dans cette enceinte. D'après ce qu'il a dit, il compte inviter ses collègues à agir d'une façon responsable, en somme il n'a pas l'intention de rejeter l'opinion clairement exprimée des représentants élus, ceux de la Chambre des communes. C'est une affaire de bon sens; je dirais même que c'est de l'auto-conservation.

Je ferai remarquer à mon honorable ami que cela ne l'empêche pas de formuler des critiques positives ou non sur notre façon d'agir. Cela n'empêche pas les honorables sénateurs de réclamer des changements ou un réexamen d'un projet de loi à l'étude. Bien sûr. Je ne peux pas vous dire si toutes ces recommandations seront adoptées. Je suis au courant des délibérations en cette enceinte et je sais que certaines d'entre elles seront acceptées et d'autres pas, mais cela n'empêche pas les sénateurs d'exprimer leurs opinions, notamment en comité.

Je dirai aux honorables sénateurs d'en face, je parle en mon nom, mais je crois pouvoir me faire le porte-parole de mes collègues, que nous accueillerons volontiers leurs recommandations, car nous avons siégé à leur place. Vous nous avez permis de faire des recommandations positives que vous avez appuyées de temps à autre. Nous vous en avons su gré. Nous n'étions pas animés d'un esprit de rancœur, mais, après mûre réflexion, nous tentions d'améliorer les mesures à l'étude. Nous avons formulé des propositions positives. Qui peut s'y opposer? Tel est le rôle confié actuellement au Sénat aux termes de la Constitution et en l'occurrence, il s'agit d'un rôle consultatif et d'un rôle consultatif seulement.

Je veux signaler à mes honorables amis d'en face que je compte qu'ils assumeront cette responsabilité et qu'ils exerceront cette fonction tandis que nous poursuivrons nos délibérations en cette enceinte. Bien qu'il puisse être impossible de se mettre d'accord, nous pourrions certes accueillir tous les conseils et recommandations positives émanant d'un groupe aussi dévoué d'hommes et de femmes qui s'intéressent aux affaires de l'État.

Je pense donc que cette trente-troisième législature commence bien. Je suis persuadé que, dans les jours à venir, nous serons surchargés de travail. J'aimerais obtenir la collaboration de tous les sénateurs, où qu'ils siègent, car j'en ai besoin. Pour notre part, nous tenterons de mériter leur bienveillance et leur appui.

Des voix: Bravo!

(Sur la motion du sénateur Rowe, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)